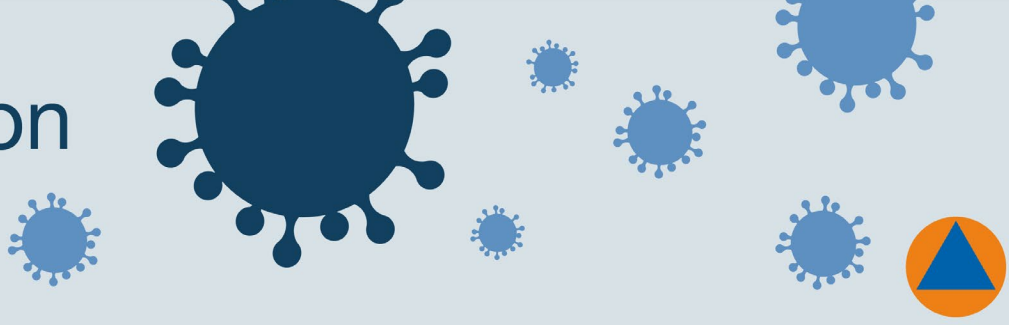


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les médecins et toutes les personnes œuvrant dans l'établissement

DATE : Le 4 décembre 2020

OBJET : Déploiement des « coachs PCI » et description des rôles associés au sein des centres hospitaliers du CISSS de Chaudière-Appalaches (Phase 1)

Dans un souci d'améliorer la protection de nos usagers et de nos employés en lien avec le contexte de pandémie touchant les différents établissements du CISSS de Chaudière-Appalaches, nous procédons actuellement au recrutement et au déploiement de « coachs PCI » dans nos différentes installations. La phase 1 se fera au sein de nos quatre (4) centres hospitaliers. Ainsi, l'INSPQ recommande, dans son document de gestion d'éclosion, d'assurer la formation adéquate et suffisante des intervenants, de faire des rappels réguliers et fréquents sur les bonnes pratiques de PCI, de s'assurer du respect rigoureux des pratiques de base et de l'étiquette respiratoire, et d'effectuer des audits de processus. Donc, ces intervenants nous permettront d'atteindre nos objectifs de sécurité et de qualité.

L'équipe de « coachs PCI » est le prolongement, d'un point de vue pratique et terrain, de l'équipe des conseillères en PCI. Le rôle de ces personnes est de répondre aux questions des intervenants sur le terrain concernant la prise en charge des cas suspectés et confirmés de la COVID-19, de se déplacer pour accompagner le personnel de soins qui doit intervenir auprès des cas confirmés ou suspectés, notamment en fournissant de la rétroaction en temps réel.

Pour l'instant, ces personnes seront orientées de jour sur les différentes unités de soins et de services. Ultérieurement afin de communiquer avec eux, des téléavertisseurs ou des cellulaires leur seront remis, et des dossards leurs seront attribués pour une identification rapide.

De plus, les « coachs PCI » auront comme rôle de soutenir les équipes de soins dans le port et le retrait de l'équipement de protection individuelle, la désinfection des équipements de soins et la responsabilité des personnes externes à l'unité (proches aidants).

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

La Direction générale

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger